



Bulletin d'inscription BAFA

Du 27/06 au 04/07/2022

Lycée J. de la Morandière à Granville

Nom, Prénoms, (M., Mme, Mlle) : (en majuscules) :

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Age : Nationalité : Études :

Établissement scolaire :

Tél : Portable : Email :

Inscrivez vous sur www.bafa-bafd.gouv.fr et indiquez votre numéro :

Agrafer ou coller une
photo d'identité récente.

Vous avez choisi :

BAFA formation générale du lundi 27 juin au lundi 4 juillet 2022 au Lycée J. de la Morandière à Granville.
(stage en externat – repas du midi non inclus)

Concernant les mineurs :

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et vérifié que mon enfant sera bien âgé **de plus de 17 ans au premier jour du stage**,
- J'autorise mon enfant à sortir pendant les temps d'activités et/ou les temps libres
- J'autorise l'équipe de formation à prendre toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale, ...) rendues nécessaires par l'état du jeune.
- Autorisation de droit à l'image, les images pourront être exploitées pour des articles de presse, site internet, exposition, ...)

SIGNATURE obligatoire du participant majeur ou du responsable du participant mineur.

Pour vous inscrire, retourner ce bulletin d'inscription complété par courrier à l'Aroéven avant le vendredi 18 mars 2020, accompagné d'un chèque de 345 € à l'ordre de l'Aroéven. Vous pouvez déduire le montant des aides attribuées (CAF, Conseils Généraux, atouts Formation, CE, aide mairie ... du montant total du stage.)

Si vous n'êtes pas inscrit sur le portail internet national bafa-bafd, vous devez vous inscrire sur www.bafa-bafd.gouv.fr afin de créer votre espace personnel et d'inscrire ce numéro sur votre bulletin d'inscription.

Dès la réception de votre bulletin d'inscription et du paiement du stage, vous recevrez la convocation au stage de formation.

Aroéven Normandie - Caen

4 avenue du Parc Saint André
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR

Tél. 02 31 94 56 95 • Fax. 02 31 94 56 85

Courriel : aroeven.caen@aroeven.fr

www.aroeven.fr - www.vacances-aroeven.fr

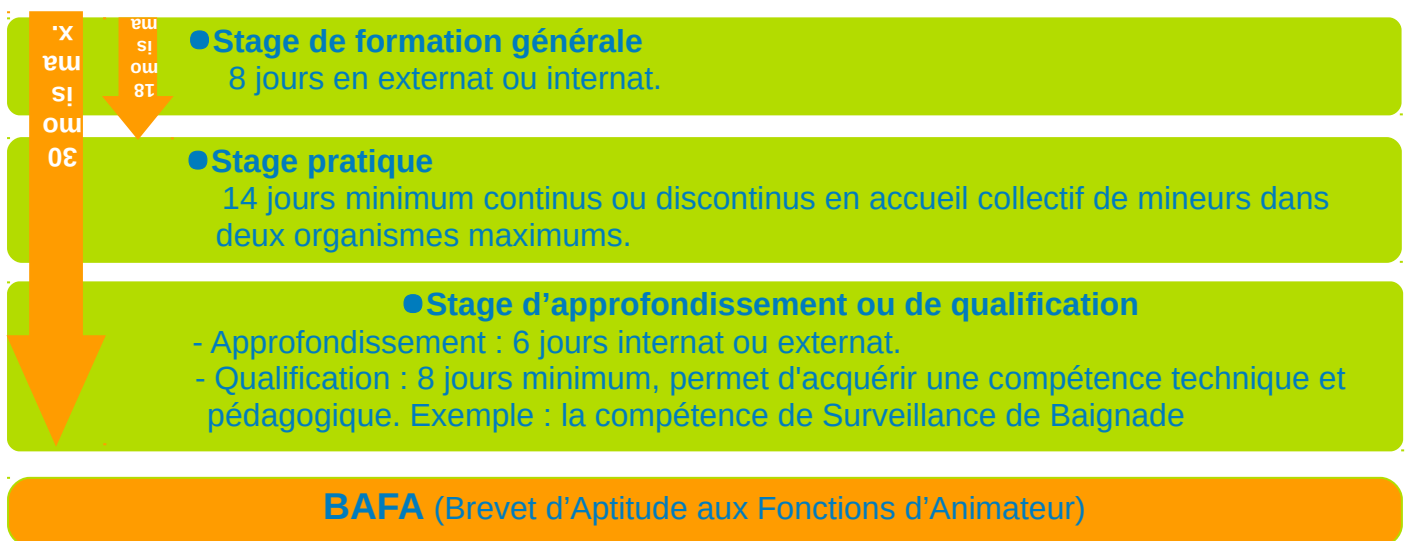
Association Loi 1901 • Aroéven Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Le BAFA est un diplôme non professionnel qui permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents dans un Accueil Collectif de Mineurs (séjour de vacances, centre de loisirs, maison de jeunes...).

Pour commencer une formation BAFA, **le candidat doit être âgé au moins de 17 ans le premier jour du stage**. Le stagiaire dispose de 30 mois pour accomplir l'intégralité de sa formation qui se déroule en trois étapes obligatoires. A la fin de la formation, un jury départemental du ministère Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale délibère et délivre le BAFA.

La formation BAFA se déroule de la manière suivante :



Comment s'inscrire au stage ?

1. Retirer et retourner le bulletin d'inscription auprès de la vie scolaire du lycée, accompagné d'un chèque du montant total du stage, à l'ordre de l'Aroéven.
2. Parallèlement à votre inscription, vous devez vous inscrire sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr afin de créer votre espace de formation personnel. N'oubliez pas de reporter ce numéro sur le bulletin d'inscription.

Conditions d'inscription

L'inscription est définitive lorsque le dossier est **complet et soldé**. Dans le cas d'un nombre insuffisant de stagiaires (inférieur à 16 inscriptions), le stage sera reporté ou annulé. Les versements effectués seront remboursés.

Les stagiaires seront informés par courrier avant le stage, par une convocation qui contient l'ensemble des renseignements pratiques liés au stage. Les frais de transport du lieu de domicile au lieu du stage sont à la charge du stagiaire.

Aucune autorisation d'absence ne peut être accordée durant la session. Les absences non justifiées peuvent entraîner la non validation du stage.